

Vous avez dit compétence traductionnelle ?

Jean Vienne

Volume 43, numéro 2, juin 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004563ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004563ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vienne, J. (1998). Vous avez dit compétence traductionnelle ? *Meta*, 43(2), 187–190. <https://doi.org/10.7202/004563ar>

Résumé de l'article

Le présent article propose une définition stricto sensu de la capacité traductionnelle du traducteur professionnel reposant sur quatre éléments de base, laissant délibérément de côté les compétences purement linguistiques (d'analyse et de production textuelles) afin de souligner l'importance des compétences non linguistiques à développer chez le traducteur apprenti.

VOUS AVEZ DIT COMPÉTENCE TRADUCTIONNELLE ?

JEAN VIENNE

Université de Turku, Turku, Finlande

Résumé

Le présent article propose une définition stricto sensu de la capacité traductionnelle du traducteur professionnel reposant sur quatre éléments de base, laissant délibérément de côté les compétences purement linguistiques (d'analyse et de production textuelles) afin de souligner l'importance des compétences non linguistiques à développer chez le traducteur apprenant.

Abstract

This article discusses the professional translator's translational ability, strictly speaking, based on four basic elements, deliberately excluding linguistic ability (including text analytical and productive skills) in order to stress the importance of non-linguistic skills which should be developed in translator training.

INTRODUCTION

Ne pouvant dans le cadre de cet article reprendre toutes les définitions qui ont tenté ces dernières décennies de cerner la notion de *compétence traductionnelle*, je me contenterai ici de prendre comme point de départ la définition de Roda P. Roberts (1984) reprise par Jean Delisle (1992 : 42) dans son article paru dans la revue *TTR* et présentant les cinq compétences suivantes :

- 1) linguistique (capacité de comprendre la langue de départ et qualité d'expression de la langue d'arrivée);
- 2) traductionnelle (capacité de saisir l'articulation du sens dans un texte, de le rendre sans le déformer dans la langue d'arrivée tout en évitant les interférences);
- 3) méthodologique (capacité de se documenter sur un sujet donné et d'assimiler la terminologie propre au domaine);
- 4) disciplinaire (capacité de traduire des textes dans quelques disciplines de base, telles l'économie, l'informatique, le droit);
- 5) technique (capacité d'utiliser diverses techniques d'aide à la traduction, telles que traitement de texte, banques de terminologie, machines à dicter, etc.).

Bien que Delisle affirme lui-même dans ce même article que ces compétences «ral-
lieraient la majorité des professeurs des écoles de traduction», il me semble regrettable
qu'une fois de plus la *compétence traductionnelle* se trouve en quelque sorte «réduite» à
une double opération de déverbalisation et de reformulation de la pensée déverbalisée,
chère à la théorie de la traduction interprétative (Déjean Le Féal 1993 : 155) et aboutis-
sant, il est vrai, à des principes pédagogiques clairement présentés mais ne faisant cepen-
dant pas suffisamment justice, à mon sens, aux compétences véritablement spécifiques des
traducteurs. Regrettable donc en ce sens que cette définition de la compétence traduction-
nelle reste finalement fortement «linguistique» et qu'elle ne permet pas de mettre en valeur

ce que j'appellerai plus tard le «noyau dur» des compétences que doivent acquérir les futurs traducteurs professionnels et qui les démarqueront peut-être mieux des autres professions langagières.

QUEL «NOYAU DUR» POUR LA COMPÉTENCE TRADUCTIONNELLE ?

Une telle «réduction» de la compétence traductionnelle est typiquement générée par les modèles présentant le processus de traduction en deux phases (déverbalisation, reverb-alisation) voire trois (en y insérant le «transfert»), modèle(s) à juste titre critiqué(s) par exemple par Christiane Nord (1991 : 32) : «*According to this model, every ST is supposed to carry its own "translation instructions" telling the translator how it should be transferred.*» Aussi, dans ce même ouvrage, Nord passe-t-elle à une approche qu'elle juge plus convaincante, à savoir celle de Reiss & Vermeer (1984) qui présentent «*the TT as an "offer of information" about the information supplied by the ST. Or, to be more precise, the translator offers information on certain aspects of the ST-in-situation, according to the TT skopos fixed by the initiator*». Une telle approche lui permet de proposer son propre modèle qu'elle nomme «*looping model*» et dans lequel le processus de traduction débute «*after the initiator has fixed the TT skopos (target situation and TT function),...*» (1991 : 34).

À la lumière d'un tel modèle qui retrace à notre avis beaucoup plus fidèlement (au regard de la traduction dite professionnelle) ce que sont véritablement les phases de l'opération traduisante, il est possible de faire sortir les textes (source et cible) du vide dans lequel ils sont laissés dans bien des cas, tant dans les situations pédagogiques que dans la réalité de la profession. Il est également possible de placer les apprentis-traducteurs dans un cadre bien plus vaste où ils devront faire appel à des compétences autres que l'analyse et la production textuelles et qui vont constituer notre «noyau dur» composé lui-même de quatre éléments fondamentaux.

En tant que praticien, je crois pouvoir affirmer que les traducteurs de textes dits pragmatiques (brochures, rapports annuels, modes d'emploi, etc.) ne reçoivent en règle générale de leurs donneurs d'ouvrage que très peu d'informations sur le texte source (écrit par qui, pour quel public, à quel effet, dans quel contexte, etc.), sans parler du texte cible ! Ainsi, les traducteurs professionnels opérant sur ce type de textes (traducteurs qui, aux dires de bien des auteurs, sont aujourd'hui fort nombreux et on peut donc s'attendre à ce que bien de nos futurs traducteurs entrent dans cette catégorie), ces traducteurs donc sont non seulement appelés à «extirper» de leurs donneurs d'ouvrage les informations nécessaires à l'accomplissement de leur travail mais aussi et surtout à justifier cet «interrogatoire» auquel la plupart des donneurs d'ouvrage ne sont guère habitués. C'est donc à ce niveau que l'on pourrait qualifier d'«établissement des fondations» que se situe le *premier élément* de notre «noyau dur» : la *capacité d'analyser diverses situations de traduction*, c'est-à-dire de décider des mesures à prendre en fonction des réponses données par le donneur d'ouvrage à une série de questions du type de celles présentées dans un article paru dans la revue *Perspectives: Studies in Translatology* (Vienne 1994a : 55). Il est donc important de noter ici que le processus de traduction peut (et doit) donc commencer par autre chose que simplement «lire le texte original», ce qui pourtant semble être l'avis de bien des auteurs comme par exemple Bell (1991 : 45) quand il prétend dans son ouvrage que «*The first major stage in translating is, of necessity, reading the text*». Là encore, en tant que professionnel de la traduction qui cherche tout naturellement à toujours améliorer ses conditions de travail, je crois pouvoir prétendre que pour assurer un niveau de qualité acceptable à tout texte qui devra être produit en situation de traduction, il est crucial d'effectuer en premier lieu cette analyse de situation mentionnée plus haut, seule garante d'une définition du produit traduction (pour quel public ?, sous quelle forme ?, dans quel contexte

d'utilisation ?, etc.) indispensable pour opérer dans des conditions raisonnables, car comme le rappelle Gouadec (1990 : 334) : «Nul ne peut traduire avec des chances raisonnables de réussite s'il ne sait réellement POUR QUI (pour quel public) et POUR QUOI (pour quelle utilisation de son texte) il assure une médiation.»

Une fois cette première phase achevée, le traducteur professionnel doit être capable de dire à son donneur d'ouvrage s'il est en mesure de produire ou non un produit traduction tel qu'il a été défini dans le cadre de la situation en question. Or, pour ce faire, il faudra qu'il soit capable tout d'abord de décider de la stratégie documentaire appropriée à la situation et ensuite d'évaluer et d'exploiter les ressources nécessaires à l'exécution de sa tâche. C'est cette *capacité de gérer et de traiter l'information* qui constitue, à mon sens, le *second élément* du «noyau dur» de la compétence traductionnelle. Par capacité de gérer et de traiter l'information, je n'entends pas seulement «la capacité de se documenter sur un sujet et d'assimiler la terminologie propre au domaine» (capacité «méthodologique» de Roda P. Roberts) mais en premier lieu, dans un sens plus large, celle d'organiser sa propre documentation, en particulier sa propre «textothèque» (Vienne 1994b : 427) en fonction des besoins du marché de la traduction dans les langues avec lesquelles le traducteur opère et à l'aide d'opérations systématiques visant à puiser dans la masse des textes disponibles dans la langue/culture cible (pour le français par exemple : France, Belgique, Suisse, Québec, etc.) et, en second lieu, celle d'exploiter, aux niveaux terminologique et phraséologique, les textes en question. La nécessité de s'initier à la mise sur pied d'une textothèque personnelle (qu'il faut appeler aujourd'hui cybertextothèque du fait des formidables possibilités offertes par Internet) veut pallier le risque que contiendrait toute recherche documentaire reposant sur un seul fonds qui serait celui de l'institution dans laquelle le traducteur est formé, celui-ci n'étant probablement pas appelé à opérer plus tard dans sa vie professionnelle dans le cadre de ladite institution. Quant à la nécessité de puiser constamment dans des textes rédigés par des natifs dans la langue/culture cible, elle est, au vu de mon expérience personnelle (traduction finnois-français de textes pragmatiques), la seule véritable réponse au risque d'interférence (Karla Déjean Le Féal 1993 : 160), pierre d'achoppement redoutée par tout traducteur tant professionnel qu'apprenti.

Pour ce qui est du *troisième élément*, il naît d'une nécessité découlant directement du fait que le traducteur professionnel cherche, comme on l'a vu plus haut, à éclaircir chaque situation de traduction. En effet, de par le «dialogue avec le donneur d'ouvrage» qu'aura volontairement instauré le traducteur, ce dernier sera éventuellement amené à justifier à son donneur d'ouvrage telles ou telles solutions (le plus souvent : choix terminologiques, ajustements de contenu du texte cible en fonction du «nouveau» groupe cible) adoptées au cours de l'opération traduisante. Je l'appellerai donc tout simplement la *capacité d'argumenter*.

Le *quatrième élément* enfin est dicté lui aussi par une autre nécessité, celle qui fait que les traducteurs, face à une spécialisation de plus en plus poussée des textes à traduire, ne peuvent opérer aujourd'hui sans l'aide d'autres experts (techniciens, juristes, médecins, etc.). Pour ce faire, ils doivent donc posséder cette *capacité de coopérer* avec des personnes qui «ne parlent pas la même langue» qu'eux et auxquelles il faudra faire comprendre que bien souvent ce ne sont pas de simples mots dans la langue cible dont a besoin le traducteur mais d'explications (en langue source) lui permettant de comprendre un concept, un principe, un mécanisme, etc., car traduire c'est toujours avant tout comprendre et ce n'est que par la compréhension de phénomènes et non par un amassement de mots (laissons cela à l'ordinateur) que le traducteur peut véritablement évoluer dans son domaine et hisser peu à peu son statut au niveau de celui d'autres professionnels tels les techniciens, juristes, médecins mentionnés plus haut.

CONCLUSION

J'ai donc, dans cet article, laissé délibérément en dehors du «noyau dur» les compétences d'analyse et de production textuelles qui, à mon sens, ne constituent pas en fait des éléments propres uniquement aux traducteurs et j'ai tenté de présenter des éléments de compétence qui eux, indiscutablement, caractérisent réellement ce que l'on peut attendre d'un traducteur professionnel opérant en situation concrète de traduction et qui devraient, à mon avis, recevoir plus de place dans les cursus visant à la formation des traducteurs qu'il ne leur en a été réservé jusqu'à ce jour.

RÉFÉRENCES

- BELL, R. (1991) : *Translation and Translating, Theory and Practice*, London and New York, Longman Group UK Limited.
- DÉJEAN LE FÉAL, K. (1993) : «Pédagogie raisonnée de la traduction», *Meta*, 38 (2), pp. 155-197.
- DELISLE, J. (1992) : «Les manuels de traduction : essai de classification», *TTR*, V (1), pp. 17-47.
- GOUADEC, D. (1990) : «Traduction signalétique», *Meta*, 35 (2), pp. 332-341.
- NORD, C. (1991) : *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.
- REISS, K. & H. VERMEER (1984) : *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*, Tübingen, Max Niemeyer.
- ROBERTS, Roda P. (1984) : «Compétence du nouveau diplômé en traduction», *Traduction et Qualité de langue*, Actes du colloque, Société des traducteurs du Québec/Conseil de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, pp. 172-184.
- VIENNE, J. (1994a) : «Toward a Pedagogy of "Translation in Situation"», *Perspectives: Studies in Translatology*, 1.
- VIENNE, J. (1994b) : «Pour une pédagogie de la traduction en situation», Snell-Hornby, Pöschhacker, Kaindl (Eds), *Translation Studies: An Interdiscipline*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.